

Rapport de la commission des finances chargée d'examiner le bilan social des ressources humaines 2014.

Rapport de M^{me} Martine Sumi.

L'objet a été renvoyé à la commission des finances le 3 juin 2015. La commission, sous la présidence de M. Jacques Pagan, a étudié le bilan social de l'année 2014 lors de trois séances qui ont eu lieu les 25 août et 13 octobre 2015 et le 20 avril 2016.

Les notes de séance ont été prises par MM. Nicolas Rey et Jorge Gajardo Muñoz que la rapporteuse remercie pour la qualité de leurs procès-verbaux.

Séances des 25 août et 13 octobre 2015

La commission décide d'organiser ses travaux en auditionnant la magistrate en charge des ressources humaines.

Séance du 20 avril 2016

Audition de M^{me} Sandrine Salerno, maire, accompagnée de M^{me} Dalcinda Garrido, directrice de la Direction des ressources humaines (DRH)

Cette audition ayant été consacrée tant à l'examen du bilan 2014 qu'à celui de l'année 2013, le rapport précédent consacré justement à l'année 2013 contient les éléments également relatifs à l'examen de l'année 2014.

Toutefois en matière de santé, sécurité et prévention pour les accidents, le présent bilan social contient des données sur les parties du corps les plus affectées par les accidents au travail. Il convient de mettre en avant ces nouvelles précisions. A ce propos, il appartient aux chef-fe-s de service de mettre en œuvre les recommandations en la matière. La Direction des ressources humaines a, quant à elle, mis en place un suivi des recommandations, mais relève qu'elle n'a pas les moyens de les imposer.

Par ailleurs, l'organigramme de cette direction est joint au présent rapport à la demande des commissaires des finances.

Prise d'acte

Sur proposition du président, la commission des finances, à l'unanimité, prend acte du bilan social des ressources humaines de l'année 2014.

Annexe: organigramme de la DRH

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

